



Assemblée générale annuelle tenue le 5 juin 2019

En visioconférence sur 7 sites : CLSC de l'Est-de-Montréal – salle 065

CLSC Saint-Michel – salle 402

CLSC Rosemont – salle 422, 423

CLSC Mercier-Est – salle 319.1

IUSMM – Local BE-320-16

HSCO – Auditorium

HMR – F-101, CSA

Présences :

Monsieur Sylvain Lemieux, président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-l'Île de Montréal

Madame Caroline St-Denis, directrice des services multidisciplinaires

Monsieur Luc Legris, directeur adjoint à la DSM volet pratiques professionnelles

Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et président du conseil multidisciplinaire

Madame Magali Leblanc, physiothérapeute IUSMM et secrétaire du conseil multidisciplinaire

Madame Julie Dumas, nutritionniste et responsable de la communication

Monsieur Maxime Cloutier, travailleur social

Madame Louise Soucy, psychoéducatrice

Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire

Madame France Després, thérapeute en réadaptation PDI

Monsieur Gilles Nepveu, inhalothérapeute

Madame Sylvie Pelletier, éducatrice spécialisée

Le secrétariat de l'Assemblée générale sera assuré par Mme Magalie Leblanc.

Liste des membres en Annexe

## 1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

M. Guy Jolicoeur président du CECM constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15; Il fait le tour des sites de visio-conférence pour voir si le fonctionnement audio et vidéo fonctionne sur tous les sites. On procède donc à la poursuite de l'ordre du jour.

## 2. Nomination du président et de la secrétaire d'assemblée

Il est **PROPOSÉ** par M. Guy Bourgie, éducateur dûment **APPUYÉ** par Mme Carole Vacher, psychologue et unanimement **RÉSOLU** de nommer M. Guy Jolicoeur comme président d'assemblée et de nommer Mme Magalie Leblanc comme secrétaire d'assemblée pour l'Assemblée générale du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

### **3. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et l'adoption de l'ordre du jour**

Il est **PROPOSÉ** par Monsieur Guy Bourgie, éducateur spécialisé et dûment **APPUYÉ** par Madame Carole Vacher, psychologue et unanimement **RÉSOLU** d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

### **4. Présentation des membres de l'exécutif du Conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal**

Monsieur Guy Jolicoeur présente les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire qui sont présents sur les sites pour s'assurer du bon déroulement de l'assemblée générale annuelle.

### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2018**

Il est **PROPOSÉ** par Madame Carole Vacher, psychologue, dûment **APPUYÉ** par Louise Soucy, psychoéducatrice et unanimement **RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2018 du conseil multidisciplinaire.

### **6. Mot du Président-directeur général, Monsieur Sylvain Lemieux**

Monsieur Sylvain Lemieux, président-directeur général présente son point d'information et remercie tous les membres et toutes les équipes pour leur contribution auprès de la clientèle à l'amélioration continue de la qualité des soins et services à travers les défis au quotidien.

### **7. Mot de la directrice des services multidisciplinaire, Madame Caroline St-Denis**

Madame St-Denis procède à la description des grands chantiers que la Direction des services multidisciplinaires a développés au cours de l'année 2018-19.

### **8. Présentation du rapport annuel 2018-2019**

Monsieur Guy Jolicoeur explique que le rapport annuel 2018-2019 correspond aux différents mandats du conseil multidisciplinaire et Madame Magali Leblanc présente le rapport des activités 2018-2019. Monsieur Guy Jolicoeur présente le rapport de la trésorerie et Madame Julie Dumas présente le rapport des communications. Les membres reçoivent les divers rapports et les approuvent sans demander un vote.

### **9. Vote sur les amendements aux règlements généraux**

Il est **PROPOSÉ** par Manon Larouche dûment **APPUYÉ** par Paul Vachon et unanimement **RÉSOLU** d'approuver que la durée des mandats passe de 2 à 3 ans et est renouvelable au sein du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Il est de plus **VOTÉ et RÉSOLU** que les élections peuvent se tenir par un vote postal en plus du vote électronique et d'un vote en présence par boîte de scrutin.

## 10. Présentation de la politique sur la maltraitance

Mme Dominique Gélinas, Conseillère cadre à la gestion des risques, Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ) nous explique en quoi consiste la politique de maltraitance et pourquoi elle concerne les professionnels et techniciens de la santé et des services sociaux.

## 11. Présentation des Regroupements professionnels.

M. Luc Legris, directeur adjoint à la DSM volet pratiques professionnelles nous explique où en sont les réflexions de sa direction sur la création et l'existence de regroupements professionnels au sein de notre CIUSSS.

## 12. Comité de pairs

Mme Louise Soucy, psychoéducatrice et porte-parole du Comité de coordination des comités de pairs du CECM explique l'importance des comités de pairs au sein du CIUSSS et leur existence légale.

Mme Soucy nous informe de la raison d'un comité de pairs, de leur mandat et de leur représentation (employés d'une même discipline ou pour favoriser une approche multidisciplinaire, un comité de pairs peut être formé de membres de professions différentes si le projet proposé traite d'un sujet avec des objectifs communs).

Mme Soucy rappelle que c'est une belle occasion de contribuer à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle.

## 11. Période de questions

M. Guy Jolicoeur fait le tour de tous les sites de visio-conférence afin de vérifier si les gens ont des questions. De nombreuses questions sont posées tant sur la politique sur la maltraitance, sur les regroupements professionnels et sur la formation d'un comité de pairs. Il incite les membres à utiliser le courriel du Conseil multidisciplinaire pour faire valoir leurs difficultés vécues.

## 12. Clôture de la réunion

**L'ordre du jour étant écoulé, il est PROPOSÉ, dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU** de lever la réunion à 14 h 00.

Magali Leblanc

Guy Jolicoeur

---

SECRETAIRE

---

PRÉSIDENT

Questions :

Politique de la maltraitance

Mme Lafarge, organis

Mme Louise Malo, ergothérapeute psy à l'IUSMM

Mme Cassandra Fafard

M Jean-Pierre Gélinas

Mme Lisa Ritchie

M Karim Rousseau, TAS

Comité de pair

Marie Andrée Thiffault, nutritionniste au SAPA

Louise Malo ergothérapeute, voudrait une SAC dans l'équipe pour aider, n'ont pas le temps pour comité de paires

Question par rapport au CII

Valérie Savoie, ergothérapeute

Argent des stages

Ergothérapeute, mentionne que l'argent ne revient pas à l'équipe

Reconnaissance

M Lemieux a pris la parole, Direction de l'enseignement : reddition de comptes à l'Université comment elle utilise l'argent des stagiaires

Assurance responsabilité  
Carole Vacher